

« MIEUX CONSTRUIRE POUR MIEUX VIVRE »

MECD, vecteur d'innovations au sein du réseau CTI pour accélérer l'essor de la construction durable, intégré dans le dispositif « Tremplin Carnot »

Le 6 juillet 2016, Thierry Mandon, secrétaire d'État en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a intégré MECD (Matériaux & Équipements pour la Construction Durable) dans le dispositif « Tremplin Carnot », dans le cadre de l'appel à projet Carnot 3. MECD, s'inscrit dans la dynamique Carnot pour entraîner tous les acteurs de la construction et de l'habitat vers l'innovation pour relever les défis de la construction durable.

Le secteur, premier pourvoyeur d'emplois en France, représentant 10 % du PIB national, 530 000 entreprises, 1,2 millions d'actifs et 190 milliards d'€ de CA, est **en forte demande de solutions innovantes pour répondre aux enjeux économiques** (rénovation et construction de 500 000 logements par an), **environnementaux** (amélioration des performances thermiques, économies des ressources, réduction des déchets) et **sociétaux** (évolution des usages et appropriation des habitants) de la construction durable.

MECD avait sollicité le label Carnot pour **permettre aux entreprises, et tout particulièrement aux PME, de profiter de l'expertise de ses membres afin d'accélérer le transfert d'innovations pour la construction et de faire progresser les matériaux, équipements et ingénierie vers des solutions les plus durables.**

MECD, « Tremplin Carnot » de la filière construction, s'est fixé trois axes stratégiques :

- **Maitrise des matériaux et ingénierie des systèmes constructifs** : formulation et fabrication, développement de systèmes constructifs innovants...
- **Ruptures technologiques et évolution des modes d'habitat** : offres technologiques dédiées à la rénovation, modularité du bâtiment, aspects sociétaux, analyses économiques...
- **Management des processus de construction/déconstruction** : BIM, traçabilité, réemploi en fin de vie...

La labellisation « Tremplin Carnot » va permettre à MECD **d'accélérer le déploiement de sa stratégie couvrant la construction** (ouvrages d'art et bâtiments) et **l'aménagement intérieur, avec une approche complète sur le cycle de vie** : **composants** (matériaux et produits, mixité des matériaux, procédés de fabrication), **ouvrages** (mise en œuvre, processus construction/déconstruction) et **habitat** (comportement thermique et sanitaire, sécurité des habitants, qualité de l'air intérieur et modularité).

À propos de MECD (Matériaux & Équipements pour la Construction durable)

MECD réunit **les 4 CTI de la filière construction** : CERIB, CTICM, CTMNC, FCBA, et **4 laboratoires universitaires** : Institut Pascal (Université Blaise Pascal), LaSIE (Université de la Rochelle, CNRS), LMDC (INSA Toulouse, Université Paul Sabatier), SPCTS (Université de Limoges, ENSCI, CNRS). L'ensemble des activités de MECD est animé par le Réseau CTI, porteur de la structure MECD. Les équipes pluridisciplinaires **sont composées de 234 chercheurs et 150 doctorants.**

Créé en 2010, **cet institut offre des synergies efficaces à tous les acteurs de la filière, pour les aider à relever les défis majeurs de la construction durable, tout en préservant la compétitivité du secteur.** Avec un budget consolidé de 20,2 M€, sa stratégie s'appuie sur des compétences bien réparties, grâce à un maillage territorial de proximité et un savoir-faire éprouvé, qui permettent de développer des relations partenariales avec les entreprises, et en particulier avec les PME, pour un délai d'accès au marché le plus réduit possible.

À propos du Réseau CTI (Centres Techniques industriels)

Le Réseau CTI est constitué de 18 CTI-CPDE, acteurs clés de la compétitivité de l'industrie française. Partenaires de la transformation et de l'innovation françaises, les CTI et CPDE (Comités Professionnels de Développement Économiques) contribuent à fixer l'emploi industriel sur le territoire national, tout en enrichissant la réflexion stratégique des différentes filières. Créés il y a plus de 60 ans, à la demande des professions industrielles, ils ont pour objectifs **de créer des synergies entre eux, de favoriser la mutualisation des moyens, de promouvoir ces dispositifs auprès de institutionnels et des politiques, d'anticiper les évolutions du marché, les besoins sociétaux, l'émergence de nouvelles technologies, normes ou réglementations et d'innover pour générer de la valeur au profit de l'industrie.**

À propos des instituts Carnot

Créé en 2006, le label « Institut Carnot » vise à favoriser le développement des partenariats entre la recherche publique et les entreprises à travers des projets de recherche.

Acteurs majeurs de la recherche contractuelle en France, les instituts Carnot ont été soutenus dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA 1) pour soutenir les efforts de développement à l'international de ces structures de recherche publique, renforcer leurs aides au développement des PME et ETI et structurer leur offre de compétences et de technologies en réponse aux besoins des filières économiques. Le programme Carnot, qui s'inspire d'expériences réussies dans plusieurs pays européens, a **vocation à améliorer la visibilité de la recherche contractuelle française en donnant aux instituts Carnot une image commune de compétence, d'efficacité et de professionnalisme.**

Cette année, **neuf "Tremplins Carnot"**, ont été décernés, avec **un objectif d'obtention du label Carnot à un horizon de trois ans.** Cette nouvelle catégorie créée dans le cadre de l'appel à projet Carnot 3, reçoit le soutien financier du Commissariat général à l'investissement (CGI).

Contact : Marie-Sabine GAVOIS, communication MECD et déléguée générale du Réseau CTI
01 42 97 10 88 - - ms.gavois@reseau-cti.com